

Montpellier le 9 janvier 2020

La rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

à

Mesdames et messieurs les recteurs d'académie
Monsieur le directeur du SIEC
Monsieur le directeur du CNED
Mesdames et messieurs les responsables de division des
examens et concours

Circulaire : DEC 2020 - 5

Objet : BTS Etudes et économie de la construction - Session 2020
Circulaire nationale d'organisation.

Références :

- ▶ **Code de l'éducation, partie réglementaire, livre VI, Titre IV, chapitre III, section 1** relative au brevet de technicien supérieur créé par décret n° 2013-756 du 19 août 2013
- ▶ **Articles D643-19 à 21** relatifs à la mise en œuvre du contrôle en cours de formation au brevet de technicien supérieur
- ▶ **Articles D643-17 à 18** fixant les conditions de dispenses d'unités au brevet de technicien supérieur
- ▶ **Arrêté du 7 septembre 2000** modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du BTS Etudes et économie de la construction
- ▶ **Arrêté du 14 avril 2016** relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur

La session 2020 du brevet de technicien supérieur « Etudes et économie de la construction » se déroulera selon le calendrier et l'organisation territoriale joints en annexe (annexe I à V).

ORGANISATION DE L'EXAMEN :

Les **académies pilotes** devront, conformément aux prescriptions ministérielles, assurer la gestion complète de l'examen pour les académies du groupement, notamment :

- ♦ l'affectation des candidats dans les centres
- ♦ la convocation des candidats
- ♦ la constitution des jurys
- ♦ la convocation des examinateurs, des correcteurs et des membres des jurys de délibération
- ♦ l'organisation des corrections
- ♦ l'envoi des relevés de notes

Pour la Nouvelle-Calédonie, la correction des épreuves écrites est organisée par l'académie de Montpellier, les sujets de l'épreuve U6-1 sont fournis par le groupement Sud-Ouest.

Il est souhaitable de préciser sur les convocations des candidats **qu'ils ne pourront pas quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve** ou, pour certaines unités, avant la fin de la deuxième heure (voir calendrier ci-joint).

Les copies "modèle EN." seront obligatoirement utilisées par tous les candidats et pour toutes les épreuves, sauf pour les épreuves faisant l'objet d'une correction dématérialisée (utilisation impérative de copies " CMEN V2 "). Les consignes seront données par l'académie pilote de l'examen.

Dans chaque centre, une réunion d'harmonisation entre les commissions sera organisée à l'issue des interrogations.

DOSSIERS de l'épreuve E 6.1:

Chaque établissement assurera la duplication du dossier qu'il aura élaboré et adressera ce dossier aux établissements destinataires. Un tableau de répartition des dossiers est élaboré sous la responsabilité des académies pilotes.

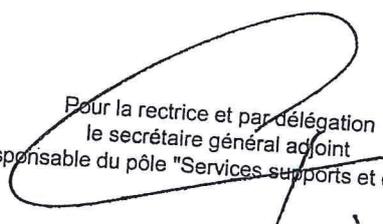
LIVRET SCOLAIRE :

Il devra être conforme au modèle joint (annexe 11, **revue pour la session 2020**) et faire apparaître en rouge la courbe du candidat représentant l'écart à la moyenne de la classe (trait horizontal noir repéré par $x=0$). Il sera adressé à une date précisée dans les circulaires d'organisation inter académique par chaque établissement au centre de délibération pour mise à disposition du jury d'admission.

DELIBERATION DU JURY :

La date et le lieu sont laissés à l'initiative des recteurs des académies organisatrices de l'examen.

Pour la rectrice et par délégation
le secrétaire général adjoint
responsable du pôle "Services supports et experts"



Julien VASSEUR

ANNEXES

- ANNEXE I : Calendrier des épreuves Métropole**
- ANNEXE II : Calendrier des épreuves Antilles et Guyane**
- ANNEXE III : Calendrier des épreuves La Réunion**
- ANNEXE IV : Calendrier des épreuves Polynésie française**
- ANNEXE V : Etat des regroupements**
- ANNEXE VI : Instructions suivant type de candidats E6**
- ANNEXE VII : Fiche de suivi (obligatoire)**
- ANNEXE VIII : PV de constitution des groupes de travail et de tirage au sort des dossiers**
- ANNEXE IX : Grille d'évaluation U6.1**
- ANNEXE X : Grille d'évaluation U6.2**
- ANNEXE XI : Livret scolaire**

BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION – CALENDRIER 2020

Dates	Épreuves écrites	Horaires
Du LUNDI 23 MARS au VENDREDI 3 AVRIL 2020	U.6.2 – Compte rendu d'activité en milieu professionnel	A l'initiative des académies pilotes
LUNDI 11 MAI 2020	Mathématiques et sciences physiques U.3.1 Mathématiques	De 14 h à 16 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 16 h</i>
MARDI 12 MAI 2020	U.1 - Culture générale & expression	De 14 h à 18 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 16 h</i>
MERCREDI 13 MAI 2020	Mathématiques et sciences physiques U.3.2 Sciences physiques	De 16 h à 18 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 18 h</i>
JEUDI 14 MAI 2020	Économie de la construction U.4.1 Économie de la construction en maîtrise d'œuvre	De 14 h à 18 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 18 h</i>
VENDREDI 15 MAI 2020	Économie de la construction U.4.2 Économie de la construction en entreprise	De 14 h à 18 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 18 h</i>
LUNDI 18 MAI 2020	Étude des constructions U.5.1 Études techniques	De 14 h à 18 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 18 h</i>
MARDI 19 MAI 2020	Étude des constructions U.5.2 Définition d'ouvrages	De 14 h à 18 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 18 h</i>
MERCREDI 20 MAI 2020	Tirage au sort pour sous-épreuve U.6.1	A partir de 8 h
Du MERCREDI 20 MAI à 9 h au VENDREDI 19 JUIN 2020 à 16h	U.6.1- Projet : préparation du dossier support	Horaires d'ouverture des établissements
Épreuves orales		
A l'initiative des académies pilotes	UF.1 Langue vivante étrangère 2 (facultative) U.2 - Langue vivante étrangère 1 (oral)	A l'initiative des académies pilotes
Du LUNDI 22 JUIN au VENDREDI 3 JUILLET 2020	U.6.1 - Projet : soutenance et entretien	A l'initiative des académies pilotes

Concernant l'épreuve professionnelle de synthèse :

- Retrait du dossier technique pour les candidats ne relevant pas d'une préparation dans un centre de formation **VENDREDI 5 JUIN 2020 à 10 h.**
- Remise des dossiers par tous les candidats **VENDREDI 19 JUIN 2020 à 16 h.**
- Remise du rapport d'activités pour les candidats relevant d'une préparation par la voie de l'alternance, de l'apprentissage, ou en contrat de professionnalisation, ainsi que pour les candidats individuels: **MERCREDI 11 MARS 2020 à 10 h.**

BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION – CALENDRIER 2020

Dates	Épreuves écrites	Horaires
Du LUNDI 23 MARS au VENDREDI 3 AVRIL 2020	U.6.2 – Compte rendu d'activité en milieu professionnel	A l'initiative des académies pilotes
LUNDI 11 MAI 2020	Mathématiques et sciences physiques U.3.1 Mathématiques	De 10 h à 12 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 12 h</i>
MARDI 12 MAI 2020	U.1 - Culture générale & expression	De 10 h à 14 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 12 h</i>
MERCREDI 13 MAI 2020	Mathématiques et sciences physiques U.3.2 Sciences physiques	De 12 h à 14 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 14 h</i>
JEUDI 14 MAI 2020	Économie de la construction U.4.1 Économie de la construction en maîtrise d'œuvre	De 12 h à 16 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 16 h</i>
VENDREDI 15 MAI 2020	Économie de la construction U.4.2 Économie de la construction en entreprise	De 12 h à 16 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 16 h</i>
LUNDI 18 MAI 2020	Étude des constructions U.5.1 Études techniques	De 12 h à 16 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 16 h</i>
MARDI 19 MAI 2020	Étude des constructions U.5.2 Définition d'ouvrages	De 12 h à 16 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 16 h</i>
MERCREDI 20 MAI 2020	Tirage au sort pour sous-épreuve U.6.1	A partir de 8 h
Du MERCREDI 20 MAI à 9 h au VENDREDI 19 JUIN 2020 à 16h	U.6.1- Projet : préparation du dossier support	Horaires d'ouverture des établissements
	Épreuves orales	
A l'initiative des académies pilotes	UF.1 Langue vivante étrangère 2 (facultative) U.2 - Langue vivante étrangère 1 (oral)	A l'initiative des académies pilotes
Du LUNDI 22 JUIN au VENDREDI 3 JUILLET 2020	U.6.1 - Projet : soutenance et entretien	A l'initiative des académies pilotes

Concernant l'épreuve professionnelle de synthèse :

- Retrait du dossier technique pour les candidats ne relevant pas d'une préparation dans un centre de formation **VENDREDI 5 JUIN 2020 à 10 h.**
- Remise des dossiers par tous les candidats **VENDREDI 19 JUIN 2020 à 16 h.**
- Remise du rapport d'activités pour les candidats relevant d'une préparation par la voie de l'alternance, de l'apprentissage, ou en contrat de professionnalisation, ainsi que pour les candidats individuels **MERCREDI 11 MARS 2020 à 10 h.**

BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION – CALENDRIER 2019

Dates	Épreuves écrites	Horaires
Du LUNDI 23 MARS au VENDREDI 3 AVRIL 2020	U.6.2 – Compte rendu d'activité en milieu professionnel	A fixer par les académies pilotes
LUNDI 11 MAI 2020	Mathématiques et sciences physiques U.3.1 Mathématiques	De 16 h à 18 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 18 h</i>
MARDI 12 MAI 2020	U.1 - Culture générale & expression	De 16 h à 20 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 18 h</i>
MERCREDI 13 MAI 2020	Mathématiques et sciences physiques U.3.2 Sciences physiques	De 18 h à 20 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 20 h</i>
JEUDI 14 MAI 2020	Économie de la construction U.4.1 Économie de la construction en maîtrise d'œuvre	De 16 h à 20 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 20 h</i>
VENDREDI 15 MAI 2020	Économie de la construction U.4.2 Économie de la construction en entreprise	De 16 h à 20 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 20 h</i>
LUNDI 18 MAI 2020	Étude des constructions U.5.1 Études techniques	De 16 h à 20 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 20 h</i>
MARDI 19 MAI 2020	Étude des constructions U.5.2 Définition d'ouvrages	De 16 h à 20 h <i>Les candidats ne peuvent pas quitter la salle avant 20 h</i>
MERCREDI 20 MAI 2020	Tirage au sort pour sous-épreuve U.6.1	A partir de 8 h
Du MERCREDI 20 MAI à 9 h au VENDREDI 19 JUIN 2020 à 16h	U.6.1- Projet : préparation du dossier support	Horaires d'ouverture des établissements
Épreuves orales		
A l'initiative des académies pilotes	UF.1 Langue vivante étrangère 2 (facultative) U.2 - Langue vivante étrangère 1 (oral)	A l'initiative des académies pilotes
Du LUNDI 22 JUIN au VENDREDI 3 JUILLET 2020	U.6.1 - Projet : soutenance et entretien	A l'initiative des académies pilotes

Concernant l'épreuve professionnelle de synthèse :

- Retrait du dossier technique pour les candidats ne relevant pas d'une préparation dans un centre de formation **VENDREDI 5 JUIN 2020 à 10 h.**
- Remise des dossiers par tous les candidats **VENDREDI 19 JUIN 2020 à 16 h.**
- Remise du rapport d'activités pour les candidats relevant d'une préparation par la voie de l'alternance, de l'apprentissage, ou en contrat de professionnalisation, ainsi que pour les candidats individuels. **MERCREDI 11 MARS 2020 à 10 h.**

BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION – CALENDRIER 2019

Dates	Épreuves écrites	Horaires
Du LUNDI 23 MARS au VENDREDI 3 AVRIL 2020	U.6.2 – Compte rendu d'activité en milieu professionnel	A fixer par les académies pilotes
LUNDI 11 MAI 2020	Mathématiques et sciences physiques U.3.1 Mathématiques	De 4 h à 6 h
MARDI 12 MAI 2020	U.1 - Culture générale & expression	De 13 h à 17 h
MERCREDI 13 MAI 2020	Mathématiques et sciences physiques U.3.2 Sciences physiques	De 6 h à 8 h
JEUDI 14 MAI 2020	Économie de la construction U.4.1 Économie de la construction en maîtrise d'œuvre	De 6 h à 10 h
VENDREDI 15 MAI 2020	Économie de la construction U.4.2 Économie de la construction en entreprise	De 6 h à 10 h
LUNDI 18 MAI 2020	Étude des constructions U.5.1 Études techniques	De 6 h à 10 h
MARDI 19 MAI 2020	Étude des constructions U.5.2 Définition d'ouvrages	De 6 h à 10 h
MERCREDI 20 MAI 2020	Tirage au sort pour sous-épreuve U.6.1	A partir de 8 h
Du MERCREDI 20 MAI à 9 h au VENDREDI 19 JUIN 2020 à 16h	U.6.1- Projet : préparation du dossier support	Horaires d'ouverture des établissements
	Épreuves orales	
A l'initiative des académies pilotes	UF.1 Langue vivante étrangère 2 (facultative) U.2 - Langue vivante étrangère 1 (oral)	A l'initiative des académies pilotes
Du LUNDI 22 JUIN au VENDREDI 3 JUILLET 2020	U.6.1 - Projet : soutenance et entretien	A l'initiative des académies pilotes

Concernant l'épreuve professionnelle de synthèse :

- Retrait du dossier technique pour les candidats ne relevant pas d'une préparation dans un centre de formation **VENDREDI 5 JUIN 2020 à 10 h.**
- Remise des dossiers par tous les candidats **VENDREDI 19 JUIN 2020 à 16 h.**
- Remise du rapport d'activités pour les candidats relevant d'une préparation par la voie de l'alternance, de l'apprentissage, ou en contrat de professionnalisation, ainsi que pour les candidats individuels. **MERCREDI 11 MARS 2020 à 10 h.**

BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION – SESSION 2020

ORGANISATION TERRITORIALE

ACADEMIES PILOTES	ACADEMIES RATTACHEES	CANDIDATS INDIVIDUELS	ACADEMIES AUTONOMES
SIEC CRETEIL, PARIS, VERSAILLES (groupement Nord Ouest)	CAEN GUADELOUPE La REUNION MARTINIQUE NANTES POLYNESIE FRANCAISE RENNES ROUEN	GUYANE MAYOTTE	
BORDEAUX (groupement Sud Ouest)	LIMOGES ORLEANS-TOURS POITIERS TOULOUSE	CLERMONT - FERRAND	
REIMS (Groupement Nord Est)	NANCY-METZ AMIENS STRASBOURG		
LYON (Groupement Sud Est)	BESANCON DIJON GRENOBLE MONTPELLIER NICE	AIX-MARSEILLE CORSE	
			LILLE

Épreuve E6 – EPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE
Arrêté du 7 septembre 2000 – pages 104 à 110

Rappel : Catégorie de candidats

Candidats catégorie A : ce sont les étudiants dont la préparation est assurée dans un établissement ou centre de formation :

- par la voie scolaire ;
- par la voie de l'apprentissage ;
- par la voie de la formation continue.

Candidats catégorie B : ce sont les candidats relevant d'une préparation à distance (par la voie scolaire, par la voie de l'apprentissage, par la voie de la formation continue), ainsi que les candidats ayant occupé pendant 3 ans au moins, à la date de début des épreuves, un emploi dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du brevet de technicien supérieur études et économie de la construction.

Sous-épreuve E.6.1 – PROJET : PREPARATION DU DOSSIER SUPPORT

Candidats de catégorie A :

La période réservée au projet de fin d'études débutera le **mercredi 20 mai 2020** à 9h. Les dossiers seront remis à cette date aux candidats.

Candidats de catégorie B :

La période réservée au projet de fin d'études débutera le **vendredi 5 juin 2020 à 10h**. Tous les candidats retireront leur dossier à cette date à partir de 10 heures.

Pour tous les candidats :

La période d'étude du projet se terminera le **vendredi 19 juin 2020**. Les dossiers seront remis à cette date à 16 heures, heure locale.

Lecture et soutenance :

La lecture des dossiers, les soutenances et les entretiens auront lieu à partir du **lundi 22 juin 2020**.

L'organisation interacadémique est sous la responsabilité des académies pilotes qui devront prévoir un temps de lecture préalable d'au moins une demi-journée par groupe de candidats.

Sous-épreuve E.6.2 – COMPTE RENDU D'ACTIVITE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les rapports devront être remis en un seul exemplaire au chef du centre d'examen. Celui-ci les archivera jusqu'à la mise à disposition de la commission d'interrogation.

Pour les candidats scolaires :

Les candidats ont remis leur rapport d'activité selon les termes de l'arrêté du 7 septembre 2000.

Pour tous les autres candidats (y compris ceux relevant d'une préparation à distance) :

Les candidats remettront leur rapport d'activité avant le **mercredi 11 mars 2020** à 10h00.

Grilles d'évaluation

Il existe deux grilles d'évaluation correspondant aux deux sous-épreuves indépendantes U.6.1 et U.6.2.

Les grilles d'évaluation jointes en annexe devront être transmises aux centres de délibération pour mise à disposition des jurys d'admission.

Commissions d'interrogation

L'arrêté du 7 septembre 2000 fixe la constitution des commissions pour les deux sous-épreuves.

Annexe VII : Fiche de suivi (obligatoire)

B.T.S. ETUDES et ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION / Session 2020
SOUS-EPREUVE U.6.1

FICHE DE SUIVI

CANDIDAT	PROJET
NOM :	TITRE :
PRENOM :	REFERENCE :
ETABLISSEMENT :	DIRECTEUR D'ETUDE :

Cette fiche doit rendre compte du déroulement des quatre semaines du projet de fin d'études. Elle permet une meilleure individualisation du jugement en apportant aux membres de la commission d'interrogation les éléments nécessaires pour affiner la perception qu'ils ont du travail fourni par le candidat, son autonomie de pensée et d'action au sein de l'équipe à laquelle il appartient. Elle doit être jointe au dossier remis par le candidat.

INTERVENTIONS DU DIRECTEUR DE PROJET POUR RECENTRER L'ACTION DU CANDIDAT				
ASSIDUITE	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
AUTRES OBSERVATIONS	Suite au dos si nécessaire			

Signature du directeur de projet